



**AUTORISATION D'UTILISATION ET DE  
REPRODUCTION DE PHOTOGRAPHIES  
(DROIT D'AUTEUR et DROIT A L'IMAGE)**



Je soussigné.....  
Demeurant.....

Autorise **la Médiathèque de Saint Denis d'Oléron (sous le couvert de la Municipalité) à utiliser, à reproduire mes clichés et à diffuser mon image dans le cadre du concours « Bookface ».**

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, **j'autorise la Médiathèque de Saint Denis d'Oléron à communiquer au public les photographies proposées dans le cadre de ce concours.**

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par **la Médiathèque de Saint Denis d'Oléron** ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Exposition,
- Communication institutionnelle,
- Presse,
- Internet (site internet de la médiathèque et réseaux sociaux)
- Projection publique,
- Concours,
- Autres

**Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

**Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits d'auteurs.**

**Je garantis que l'œuvre, objet de la présente autorisation, ne contient rien qui puisse tomber sous le coup des lois en vigueur et plus particulièrement les lois relatives à la contrefaçon et au droit à l'image.**

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à ....., le.....en deux exemplaires et de bonne foi.

Signatures précédées du nom et prénom de l'auteur  
ou de ses représentants légaux :

Marie Charles,  
Adjointe au Maire